

RÉGULATION DES PRIX ET CONTRÔLE DES ACTEURS FINANCIERS

Van Daele Daniel

La crise économique et financière

Le besoin et la nécessité d'une **autre** mondialisation n'ont jamais été aussi grands. Nous sommes en effet confrontés à la crise financière la plus grave depuis les années trente. La crise que nous vivons aujourd'hui est la première crise financière qui a un impact sur l'économie réelle à l'échelle mondiale.

Cela signifie donc que la vision néolibérale anglo-saxonne de la mondialisation caractérisée par la privatisation, la libéralisation et la dérégulation à outrance, a provoqué l'implosion de l'économie mondiale et du système financier.

Quand on laisse jouer le libre marché, la majorité des banques, à quelques rares exceptions près, font ce que demandent les actionnaires pour mériter bonus, primes et parachutes dorés. Poussés par l'appât du gain, la plupart des banquiers ont mis tout en œuvre pour contenter leurs actionnaires en cherchant le profit maximum à très court terme. Les banques ont utilisé l'épargne de leurs clients, non pas pour l'investir dans l'économie réelle, mais pour spéculer. Cet appât du gain ne s'est d'ailleurs pas seulement manifesté dans le secteur financier mais également dans d'autres secteurs de l'économie. La prise de risques a été encouragée par la foi inébranlable dans le libre marché, l'aversion de toute intervention publique, la cupidité et le mépris de tous ceux qui cherchaient la sécurité. Aujourd'hui, l'euphorie financière a cessé. La dérégulation du système capitaliste a atteint ses limites.

Les Etats ont dû intervenir pour sauver les banques, allant ainsi à l'encontre de tous les principes néolibéraux. Les pertes ont été socialisées. Partout dans le monde, la facture est présentée aux contribuables.

Alors que les banques renouent avec les bénéfices et que l'économie mondiale montre de timides signes de redressement, on attend toujours la concrétisation de mesures en matière de régulation du secteur financier.

On peut, on doit craindre un retour vers le 'business as usual' !

Rappelons toutefois que la mondialisation sauvage avait déjà plongé le monde dans une crise sociale avant l'éclatement de la crise financière et économique. La libéralisation et la privatisation des soins de santé, le démantèlement du pouvoir de négociation des syndicats, la concurrence basée sur les conditions de salaire et de travail ont donné une dimension mondiale à la pauvreté tout en augmentant les inégalités de revenu.

Dans ce cadre, le mouvement syndical européen et international n'a pas attendu l'éclatement de la crise de 2007 pour réclamer la mise sous surveillance du monde bancaire et financier

La crise économique et financière aggrave les problèmes sociaux parce que les travailleurs perdent leur emploi, leur maison, leur pension, leur épargne et parce que dans de nombreux pays, il n'y a pas de protection sociale suffisante. C'est un cercle vicieux. Sans revenu décent, les travailleurs sont obligés de contracter des emprunts, de vivre à crédit. Les institutions financières utilisent ces crédits pour spéculer, créant une nouvelle bulle spéculative qui éclatera tôt ou tard et fera des ravages économiques et financiers.

Réformer le système financier international

Les marchés internationaux ont démontré leur incapacité à s'autoréguler. Le système financier international doit être réformé en profondeur et les déséquilibres économiques fondamentaux de l'économie mondiale doivent être corrigés

Chaque pays a un rôle à jouer, évidemment, mais ce rôle ne peut que s'inscrire dans une réponse européenne et internationale.

Chaque pays se doit de prendre des mesures – avec les autres Etats membres de l'eurozone sinon de l'Union européenne - pour améliorer sa gestion monétaire et le contrôle prudentiel de ses institutions bancaires et financières et des assurances.

De nombreuses réunions politiques sur le plan international et européen (FMI, G20, Banque des Règlements Internationaux, Eurogroupe,...) se sont succédées ces derniers mois pour essayer d'éteindre le feu et surtout fixer de nouvelles règles de surveillance et de gouvernance destinées à éviter toute répétition dans le futur.

Ce qui pour nombre de personnes relevait de la pure utopie il y a encore moins d'un an se discute aujourd'hui très sérieusement dans les cénacles officiels; régulation et surveillance des acteurs, transparence des flux financiers, taxation des spéculations financières, sanctions des fautifs, mise sous tutelle des agences de notation, création d'une agence européenne de notations, ...

Comme après la seconde guerre mondiale, la nécessité apparaît de créer tout simplement une architecture économique et financière mondiale plus exigeante, où l'OIT devra pouvoir jouer un rôle accru, pour mieux intégrer la dimension sociale de la mondialisation.

Dans ce dossier, l'ensemble du mouvement syndical international et européen et les ONG progressistes participent activement afin de faire entendre les travailleurs et les «sans-voix» dans ce concert pour le moment fort chaotique.

Dès le 27 septembre 2008, à Londres, les dirigeants syndicaux de toute l'Europe ont adopté une déclaration conjointe sur la crise du capitalisme casino.

La déclaration de Londres : appel à l'équité et à des mesures rigoureuses est une brève analyse de la manière dont la crise a éclaté, accusant l'avidité et l'imprudence de Wall Street, Londres et d'autres grands centres financiers. Cette forme de capitalisme – un capitalisme spéculatif – a dédaigné de nombreux travailleurs tout en les exploitant au profit de quelques-uns, d'où des années de privatisation exaltante, de dérégulation et de marchés incontrôlés.

La déclaration de Londres réclamait des mesures efficaces afin de garantir que l'économie continue à bénéficier des capitaux d'investissement, et de mettre un terme à une spéculation financière outrageuse. Néanmoins, l'injection d'argent public dans l'économie ne se fait pas sans conditions, elle doit être assortie à un contrôle public, tandis que la régulation des marchés financiers aux plans international et européen doit être renforcée.

Pour la CES et la CSI, il est clair pour nous qu'il y a un besoin urgent de mettre en place les mesures suivantes :

- injections d'argent public dans les institutions financières à condition qu'il y ait un contrôle public et, ce faisant, un changement fondamental de comportement ;
- un contrôle plus étroit sur la capacité des institutions financières à s'endetter, en renforçant les ratios de capital propre ;
- une réglementation efficace aux niveaux européen et international des marchés financiers . Cette nécessité s'impose car l'échelle du capitalisme financier dépasse le cadre des nations. **Une agence européenne de notation est nécessaire.**

En outre dans ce cadre, la volonté de certains Etats de bannir la « vente à découvert à nu » est une initiative bienvenue, tout comme le sont les décisions du Conseil et du Parlement européens concernant les fonds spéculatifs et les fonds d'investissements privés

- une action gouvernementale qui assure que des fonds soient disponibles pour investir dans l'économie réelle (industrie, manufacture), les technologies et les emplois verts, et le développement durable ;
- une réponse européenne à la crise qui se déploie dans l'économie réelle dans le but d'éviter un bouleversement financier qui encore aurait d'autres répercussions. Eviter également un retour de l'approche « sauve qui peut au détriment des autres », par une modération compétitive des salaires et une réduction des systèmes de protection sociale qui portent préjudice aux travailleurs et à leurs familles ;

Le monde syndical européen et international a appelé à un retour urgent d'attention aux politiques publiques, et à la question des inégalités salariales. Il est en effet important de se rappeler que c'est l'inégalité et la faible évolution des salaires qui conduisent les ménages à s'endetter par le biais de techniques financières à risque

Il faut également lutter contre la **concurrence fiscale** et supprimer les paradis fiscaux parce qu'ils menacent la base fiscale des états et l'Europe sociale. Plus spécifiquement, il s'agit d'œuvrer dans le sens d'une harmonisation des impôts sur les sociétés.

En outre, le monde syndical réclame à corps et à cris (et ce depuis des années et donc même avant le début de ce terrible crise) qu'une initiative soit prise en matière **d'imposition des opérations financières** et ce idéalement à l'échelle mondiale mais à tout le moins et par défaut à l'échelle européenne.

Pour combattre l'incendie de la spéculation avec le feu de l'unité européenne, le monde syndical européen a incité vivement les chefs d'Etat et de gouvernement à faire preuve du même courage et de la même créativité que lorsqu'ils ont sauvé les banques.

Rappel

Pour sauver les banques :

- ▶ les gouvernements européens ont émis près de 3 mille milliards de garanties de crédit. Les Etats membres qui subissent des attaques spéculatives devraient à recevoir des garanties de dette similaires à celles dont ont bénéficié les banques.
- ▶ la Banque centrale européenne a racheté aux banques plus de 4,1 mille milliards d'actifs « toxiques » tout en réduisant à près de zéro le taux d'intérêt qu'elles doivent payer. Les banques centrales européennes devraient à présent agir comme un « acheteur de dernier recours » pour la dette souveraine en détresse et mettre un terme à la situation où les gouvernements sont pris en otage par les marchés financiers.
- ▶ les gouvernements européens les ont renflouées à l'aide d'une masse de nouveaux capitaux. L'Europe doit à présent mobiliser les capitaux pour investir dans la relance européenne et les emplois en Europe. Une obligation de croissance européenne conjointe, investissant dans les infrastructures et les réseaux européens, soutenue par les banques centrales à un faible taux d'intérêt et par les revenus d'une taxe européenne sur les transactions financières, protégera les économies contre les conséquences négatives de l'assainissement budgétaire national.
- ▶ contre leurs propres politiques malencontreuses, les gouvernements européens se sont engagés à fermer les paradis fiscaux. L'Europe doit à présent coordonner la politique fiscale sur les revenus du capital, afin d'éviter que les riches et les puissants ne paient pas leur part des coûts de la crise en faisant circuler leur fortune autour de l'Europe.

Les organisations syndicales ont fait pression pour que plus jamais ce secteur ne soit en position d'infliger de tels dégâts à l'économie mondiale. Une réglementation aux niveaux européen et mondial est essentielle pour éliminer les failles du système et **supprimer les paradis fiscaux**. Le faire de manière satisfaisante s'avère certes être une tâche ardue mais il est impératif que cela soit une priorité absolue en 2010. **L'adoption d'une taxe sur les transactions financières** serait un pas important dans la bonne direction.

La crise économique est également une crise morale. Le système des opérations à court terme a submergé l'économie sociale de marché. Il convient qu'il soit contenu par des changements dans la gouvernance des entreprises et dans les pratiques comptables. Les sociétés devraient être responsables vis-à-vis de toutes les parties prenantes, pas seulement de leurs actionnaires. Le système actuel manque de solidarité, augmente les inégalités et n'est pas durable

Acteurs financiers institutionnels (IFI)

Le Congrès de la CSI exige une réforme fondamentale dans la gouvernance interne des organisations intergouvernementales, en particulier le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en vue d'améliorer la représentation des pays en développement et de garantir pleinement la démocratie, une transparence et des consultations dans leurs processus de prise de décisions.

Les travailleurs/euses doivent avoir une place à la table de négociation moyennant l'établissement de structures consultatives formelles des syndicats. Un réexamen du mandat et des objectifs du FMI et de la Banque mondiale s'avère nécessaire.

L'idéologie néolibérale en faveur du marché de ces organisations était responsable en grande partie de l'accroissement du chômage et de la pauvreté, du déclin des services publics et du renforcement des inégalités de revenus qui sont à l'origine de la crise; de telles politiques doivent dès lors être définitivement écartées. Au lieu des changements purement rhétoriques, ces institutions doivent adopter une approche entièrement nouvelle basée sur un véritable engagement envers la justice sociale et une plus grande coopération

internationale, intégrant un rôle majeur à l'OIT et aux valeurs sociales à défendre pour lesquelles elle a été établie au lieu d'imposer une conditionnalité en matière de politique économique. Elles doivent superviser et empêcher la spéculation financière et mettre fin à la fuite des capitaux, en particulier des pays les plus pauvres.

Les pays du G20 doivent développer de réels liens avec les processus de représentation des Nations unies, de sorte que les intérêts des populations de tous les pays dans le monde entier soient pris en compte dans une nouvelle architecture économique mondiale inclusive, accompagnée de la création d'un Conseil de sécurité économique et sociale des Nations unies, chargé de superviser la qualité sociale et environnementale du développement.

Les syndicats mettent en garde les dirigeants des risques liés à une mise en œuvre prématurée des plans de rigueur budgétaire à travers les économies du G20 enfonçant ainsi l'économie mondiale dans la récession.. Les mesures d'austérité ne feront qu'affaiblir, si ce n'est tuer la croissance. Les dirigeants ne doivent pas permettre aux marchés obligataires de dicter les politiques économiques.

Les syndicats appellent les dirigeants du G20 à respecter l'engagement pris au sommet de Pittsburgh de "placer l'emploi de qualité au cœur de la relance" et de se concentrer sur la création d'emplois à court terme pour soutenir la reprise et réduire les déficits public à moyen terme. Ils mettront l'accent sur la nécessité pour les dirigeants du G20 de s'engager sur la voie de la fiscalité progressive génératrice de recettes publiques et de s'accorder pour une mise en œuvre immédiate d'une taxation des transactions financières internationales comme moyen de rétablir les équilibres des comptes publics.

Le plan proposé par les syndicats axé sur l'emploi et une reprise durable de l'économie appelle le G20 notamment à :

- Faire cesser les attaques spéculatives sur les monnaies, à adopter une fiscalité juste et s'engager sur la voie d'une taxe sur les transactions financières (TTF) susceptibles de pénaliser les comportements spéculatifs et de participer à la prise en charge du coût de la crise et des biens publics mondiaux
- Réformer le système financier et prendre des mesures coordonnées au niveau du G20 pour réformer le système financier et briser l'engrenage de gouvernements soumis au court-termisme des marchés financiers et à leur volatilité susceptible de déclencher une autre crise à moyen terme ;
- Établir un nouveau paradigme de la gouvernance mondiale basé sur le plein emploi et créer un groupe de travail permanent du G20 chargé de l'emploi avec la participation des partenaires sociaux, s'engager en faveur de la participation des partenaires sociaux aux sommets du G20 et au Conseil de stabilité financière (CSF), inviter l'OIT à travailler au volet emploi du Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée et mettre en œuvre la nouvelle Déclaration sur la propriété, l'intégrité et la transparence des activités commerciales et financières internationales

Un nouveau rôle régulateur pour les pouvoirs publics, notamment en assurant une régulation des prix des biens et services

Au cours des trente dernières années, les néolibéraux ont systématiquement mis en cause le rôle des pouvoirs et des services publics.

Hier , tout le monde, y compris ces mêmes libéraux, faisait la file pour demander l'intervention des pouvoirs publics en vue de sauver les banques.

Les libéraux et les employeurs considéraient que cette intervention devait être uniquement une phase transitoire en période de crise, alors que le monde syndical souhaitaient jeter les bases d'un nouveau départ pour le secteur public qui doit jouer un rôle de choix en tant que régulateur et prestataire de services.

En effet, la qualité d'une société est étroitement liée à la qualité de ses services publics: soins de santé, transports publics, enseignement, accueil des personnes âgées.... Une

fiscalité équitable doit garantir l'accessibilité financière de ces services à tous. Les services publics sont dès lors essentiels pour assurer l'égalité des citoyens.

Il faut donc rétablir le rôle **régulateur des services publics** par l'instauration d'un contrôle du secteur financier, des prix de l'énergie, de l'environnement, de la politique industrielle, ...

Dans ce cadre , il est essentiel que les services publics essentiels – notamment l'éducation, la santé, l'eau, les services sociaux, les transports publics, les services postaux et les télécommunications et d'autres services publics essentiels – doivent être exclus des négociations sur la libéralisation du commerce ou les investissements, les gouvernements conservant le droit de réglementer et de protéger dans l'intérêt public. Les gouvernements doivent avoir le droit de retirer de ces services les offres au titre de l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS) sans être contraints de compenser d'autres membres de l'OMC pour de telles actions..

Rappelons que les services publics représentent un part important du pouvoir d'achat de l'ensemble des citoyens.

Le service public est l'instrument de la redistribution par excellence.

Parce que derrière l'organisation des services publics se cache un modèle de société qui essaie de donner tout son sens à la solidarité et à l'égalité par la perception, juste et progressive, des impôts. Outre le financement des dépenses sociales, les recettes issues des impôts permettent au pouvoir public de financer les diverses fonctions des services publics. Les services publics n'opèrent pas de transferts monétaires en tant que tels mais contribuent à redistribuer le gâteau des richesses d'une autre manière.

Les services publics prévoient des biens et des services qui, s'ils n'existaient pas, ne seraient pas fournis ou le seraient de manière insuffisante, d'une qualité inférieure et/ou à un prix trop élevé. Différentes activités sociales ne peuvent pas être laissées au marché. Parce que le marché ne connaît pas de prestation de service universel. Il repose sur la primauté du principe du profit, avec pour résultat que les consommateurs ne sont pas tous traités sur pied d'égalité.

Le secteur public se porte aussi garant de biens et de services dont la valeur marchande ne peut pas être établie (comme la culture ou la nature) et, qui, sans lui, seraient négligés.

Le pouvoir public intervient quand le marché dysfonctionne. C'est ainsi que l'instauration d'un contrôle des prix pour les produits de base a vu le jour, de même que l'imposition de tarifs sociaux dans le cadre de divers services d'intérêt public.

Le contrôle des prix doit protéger le consommateur de l'appât du gain des entreprises.

Un autre domaine dans lequel les pouvoirs publics et autres organisations internationales officielles devraient intervenir est celui du prix des denrées alimentaires la

Ces dernières années en effet suite au bond du prix des denrées alimentaires, il y a de sérieuses pénuries de riz, de blé et de maïs.

Pour le monde syndical, « *la Banque mondiale et le FMI, entre autres, sont responsables de la crise actuelle puisque, au nom de la déréglementation et de la libéralisation, ces institutions ont encouragé les pays à démanteler les stocks régulateurs de céréales gérés par les autorités publiques qui auraient pu jouer un rôle essentiel en palliant les pénuries alimentaires actuelles* ».

Un autre élément explicatif de ces hausses de prix est la spéculation importante qui s'est développé sur le marché des produits agricoles. Des transactions purement spéculatives sur le blé, le riz ou le maïs se produisent à grande échelle sur les marchés boursiers de Chicago sans que cela soit lié avec la moindre transaction réelle de ces produits. Les institutions qui spéculent sur le marché des céréales ne sont donc pas nécessairement impliquées dans la vente ou la livraison des grains. Les transactions peuvent se faire sur le 'simple' pari sur la hausse ou la baisse du prix de ces produits agricoles.

Ici à nouveau il y aurait lieu que les pouvoirs publics nationaux et supranationaux interviennent pour assurer la régulation sur ce marché. Cette régulation devant passer par l'interdiction des mécanismes purement spéculatifs sur les matières premières alimentaires et l'instauration d'une taxe qui découragerait ce type de spéculation.

Rappelons qu'en Belgique, il existe un mécanisme qui permet de protéger les travailleurs et allocataires sociaux contre les hausses des prix et les effets désastreux sur leurs pouvoirs d'achat et en matière d'inégalités : le **mécanisme d'indexation automatique** des salaires et allocations sociales.

Annexe – Éléments issus du document « AGIR POUR L'EMPLOI POUR SOUTENIR LA REPRISE » ; DÉCLARATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI-TUAC & Global Unions) pour les SOMMETS DU G8 ET DU G20 DANS L'ONTARIO 25-27 juin 2010 e la déclaration de la

Les Organisations syndicales internationales appellent les dirigeants du G20 à :

- *Poursuivre les mesures de relance axées sur l'emploi et la croissance :*

Il nous faut concevoir des réponses politiques qui assurent une croissance solide et une reprise créatrice d'emplois au lieu d'abandonner prématurément les mesures de relance avant d'avoir atteint des niveaux de croissance adéquats, ce qui risque de provoquer une seconde récession.

Ces actions doivent être appuyées par des mesures pour un marché du travail durable, et pour le travail décent : renforcer la négociation collective et la lutte contre les inégalités de genre, de salaires sur le marché du travail, mettre en oeuvre une stratégie des compétences génératrice d'emplois de qualité en collaboration avec les partenaires sociaux, et privilégier les compétences en matière d'emplois « verts »

- *Faire cesser les attaques spéculatives sur les monnaies et adopter une fiscalité juste:*

S'engager sur la voie de la fiscalité progressive et celle d'une taxe sur les transactions financières (TTF) susceptibles de pénaliser les comportements spéculatifs et de participer à la prise en charge du coût de la crise et contribuer au développement social et aux OMD et s'adapter au changement climatique;

- *Réformer le système financier :*

Prendre des mesures urgentes et coordonnées au niveau du G20 pour réformer le système financier et briser l'engrenage de gouvernements soumise au court-termisme des marchés financiers et à leur volatilité susceptible de déclencher une autre crise à moyen terme (§23-24) ;

- *Garantir que les politiques liées au changement climatique assurent une « transition juste »:*

Réaliser des investissements à grande échelle et à forte intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures vertes, concevoir des programmes de développement des compétences et de formation, fournir une protection sociale et soutenir le dialogue social ;

- *Établir un nouveau paradigme de la gouvernance mondiale basé sur le plein emploi :*

Créer un groupe de travail permanent du G20 chargé de l'emploi avec la participation des partenaires sociaux et de l'OIT, convoquer une deuxième réunion des ministres du Travail du G20, intégrer régulièrement la consultation et la participation formelles des partenaires sociaux aux sommets du G20 et au Conseil de stabilité financière (CSF), inviter l'OIT à travailler au volet emploi du Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée et mettre en oeuvre la nouvelle Déclaration sur la

propriété, l'intégrité et la transparence des activités commerciales et financières internationales .

Mettre un frein aux attaques spéculatives, augmenter les recettes budgétaires et réglementer à nouveau la finance mondiale

Il est essentiel que les gouvernements se concentrent sur les recettes, et pas seulement sur les dépenses, lorsqu'ils élaboreront des mesures visant à réduire les déficits budgétaires et l'endettement public, qui vont sans doute atteindre des niveaux sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'étendue des troubles sociaux secouant actuellement la Grèce souligne les dangers inhérents à la réduction des dépenses et des pensions publiques, aussi dures qu'injustes. Le mouvement syndical s'oppose vivement à de telles mesures.

Les gouvernements doivent donner priorité au développement de nouvelles sources de financement et soutenir la création d'une taxe sur les transactions financières (TTF)⁷ en tant que moyen juste et pratique d'enrayer la crise. Le FMI a récemment proposé un système à deux niveaux consistant en une Contribution à la stabilité financière (CSF), portant sur le bilan comptable, et une Taxe sur les activités financières (TAF). Le concept de la TAF est intéressant car il permettrait d'aborder le sujet de l'exemption de TVA dont bénéficie actuellement le secteur financier et de réduire la taille de celui-ci.

Cependant, contrairement à la TTF, il ne s'attaquerait pas au problème de la spéculation financière à court terme, mis en évidence par les attaques récentes dont a été victime l'euro. Le mouvement syndical, ainsi que d'autres groupes et organisations, font campagne pour l'introduction d'une TTF.

Les efforts déployés pour lutter contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux doivent également être intensifiés. La décision récente du Forum mondial de l'OCDE de lancer des examens par pays⁸ sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales représente une étape encourageante vers la suppression des paradis fiscaux, mais elle n'est pas assez ambitieuse. Les gouvernements doivent garantir que le Forum mondial s'attachera à créer un système d'échange de renseignements multilatéral et automatique à des fins fiscales, à soutenir le renforcement des capacités des administrations fiscales des pays en développement et à soutenir financièrement le Groupe de réflexion sur la fiscalité et le développement récemment créé par l'OCDE.

Même si le G20 s'en défend, les progrès en matière de re-réglementation de la finance mondiale se font attendre. Les dirigeants du G20 se sont engagés à garantir que le Conseil de stabilité financière (CSF) surveillera la mise en oeuvre de réformes concrètes qui restitueront au secteur financier son rôle principal et légitime, qui est de servir l'économie réelle. Dans les faits, seuls ont été élaborés des rapports et principes concernant la future réforme, sans qu'aucun changement concret n'ait eu lieu. Le contenu de ces rapports révèle à quel point la finance mondiale échappe au contrôle des autorités de supervision et des gouvernements.

Parallèlement, la finance de l'ombre a repris ses habitudes et attaques spéculatives contre les principales devises, notamment l'euro. Les propositions récentes du CSF/FMI visant à réformer le cadre de Bâle II concernant les banques et à imposer une nouvelle taxation aux grandes institutions financières (banques et fonds spéculatifs) sont tardives et insuffisantes pour enclencher l'indispensable changement face à la colère grandissante et généralisée du public.

Aucune reprise durable n'est envisageable tant que les dirigeants du G20 ne passeront pas à l'action pour dégraisser et réglementer les marchés financiers.

Les Organisations syndicales internationales appellent les gouvernements du G20 à :

- Garantir que les politiques de consolidation fiscale ne compromettent pas la capacité du secteur public à fournir des services et une protection sociale nécessaires à une économie plus juste et durable. Les gouvernements de l'OCDE doivent investir dans les services publics et la protection sociale ;
- Mettre en œuvre des réformes fiscales progressives qui contribuent à la cohésion sociale, s'associer aux efforts réalisés par l'OCDE en matière de fraude fiscale et prendre des mesures pour réduire la concurrence fiscale
- Prendre des mesures urgentes pour créer et mettre en œuvre une taxe sur les transactions financières (TTF) ;
- Mettre un frein à la finance de l'ombre en prenant des mesures visant à réglementer tous les marchés, les institutions et les juridictions. Les exemptions réglementaires qui bénéficient aux fonds spéculatifs et au capital-investissement doivent être supprimées et tout produit financier dérivé ne pouvant être négocié sur une bourse doit être interdit. Les paradis fiscaux/centres financiers offshore doivent être supprimés ;
- Sévir contre les comportements spéculatifs par la taxation des échanges de devises, de titres et de produits dérivés, par la restriction de l'accès aux produits dérivés à la propriété réelle de l'actif sous-jacent et par l'interdiction du courtage des banques pour compte propre.
- Dégraisser et diversifier le secteur financier en appliquant de nouvelles taxes et surcharges sur le capital aux grandes sociétés financières incontrôlables, en soumettant les structures bancaires à des restrictions permettant de protéger la banque de détail des risques liés à la banque d'investissements et en promouvant les réseaux bancaires coopératifs et les services financiers publics;
- Mettre un frein aux rémunérations irresponsables et comportant des risques excessifs en limitant les salaires des banquiers, des *traders* par le biais de mesures législatives, en renforçant les politiques de gestion des risques par la représentation des salariés et en protégeant les ménages salariés contre les prêts abusifs en légiférant sur la protection des consommateurs.

Prévenir une autre crise : un nouveau paradigme de la gouvernance mondiale

Les syndicats ont salué l'engagement pris par les dirigeants du G20 à Pittsburgh (et réitéré en avril 2010 par les ministres du Travail du G20) selon lequel « *[L]es institutions internationales devraient prendre en considération les normes de l'OIT et les objectifs du Pacte pour l'emploi dans leur analyse de la crise et de l'après-crise et dans l'élaboration de leurs politiques* ». Cependant, au même titre que les marchés financiers ont repris leurs activités habituelles, le FMI est revenu aux politiques inefficaces du passé en recommandant de procéder à des réductions des dépenses publiques drastiques pour répondre à la crise de la dette dans la zone euro. Les syndicats sont hostiles aux politiques qui visent à réduire les salaires, les retraites et les programmes sociaux. Celles-ci contribuent à l'augmentation du chômage et à la diminution des budgets consacrés à la santé, à l'éducation et aux autres prestations sociales qui ont un impact sur l'emploi, la vie et les conditions de travail des ménages salariés. De telles mesures accentueront les inégalités, alors même qu'elles représentent l'un des facteurs ayant initialement précipité la crise.

Les ministres du Travail du G20 ont soutenu en avril 2010 « *la participation du BIT, entre autres institutions, à la mise en œuvre du Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée en vue d'assurer que le travail décent, l'inclusivité et la durabilité sociale font partie des fondations solides que nous souhaitons*

construire pour l'avenir ». Cette déclaration constitue un pas vers le souhait exprimé par les syndicats que l'OIT soit reconnu comme l'agence compétente pour élaborer les composantes liées à la protection sociale et à l'emploi du processus d'évaluation mutuelle intégré au Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée, élaborées jusqu'ici exclusivement par le FMI et la Banque mondiale.

Le mouvement syndical soutient également l'initiative visant à établir une nouvelle architecture de gouvernance pour l'économie mondiale et se réjouit de l'engagement pris en vue d'élaborer la Charte pour l'activité économique durable qui constituerait le fondement normatif des marchés mondiaux. Il approuve aussi l'adoption de la Déclaration sur la propriété, l'intégrité et la transparence des activités commerciales et financières internationales par les membres de l'OCDE ainsi que le Brésil, l'Estonie, Israël, la Fédération de Russie et la Slovaquie, qui lui semble constituer un progrès vers l'amélioration de la déontologie et le renforcement de la cohésion entre les différentes politiques et normes.

La mise en œuvre efficace de tous ces engagements politiques exige cependant d'accroître le niveau de dialogue social et de consultation à l'échelle nationale et internationale. Les syndicats dans les pays du G20 et ailleurs, ainsi que leurs organisations internationales, sont prêts à participer pleinement et de façon constructive aux consultations substantielles auprès des gouvernements et des organisations patronales. Les syndicats doivent participer pleinement à la formulation des nouvelles structures consultatives et de gouvernance auprès des organisations internationales, en suivant le modèle des liens qui les unissent à l'OCDE. L'OIT doit aussi jouer un rôle central. Le Conseil de stabilité financière (CSF), investi d'une plus grande responsabilité dans la gouvernance de l'économie mondiale, doit mettre en œuvre des processus de consultation formelle, y compris avec les syndicats, publier des documents destinés à être commentés et promouvoir l'application de normes de gouvernance institutionnelle démocratique.

Le G20 lui-même doit être pleinement représentatif et travailler en tandem avec le système des Nations Unies. Des organismes régionaux clés comme l'Union africaine (UA), l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) et l'Organisation des États américains (OEA) doivent avoir une place statutaire au sein du G20, au même titre que la Commission européenne (CE).

Pour faire avancer ces questions, les Organisations syndicales internationales exhortent les dirigeants du G20 à :

- S'assurer que le Fonds monétaire international (FMI) cesse de promouvoir des « politiques d'ajustement » austères et des conditions de prêt nécessitant la dérégulation des marchés du travail et l'affaiblissement de la protection des salariés;
- Tirer parti des engagements pris à Pittsburgh et prendre immédiatement des mesures pour garantir que les conditions de prêt et les conseils politiques du FMI, de la Banque mondiale et des Banques de développement régional, tant à l'échelle nationale que mondiale, seront cohérents avec les Normes fondamentales du travail de l'OIT et les objectifs du Pacte mondial pour l'emploi, en indiquant clairement les actions supplémentaires à mener si nécessaire ;
- Garantir la cohésion entre les politiques économiques, commerciales, sociales et environnementales à l'échelle nationale, régionale et mondiale, et rencontrer les dirigeants du BIT, du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'OCDE et des organismes de l'ONU pertinents pour lancer le processus d'évaluation de la cohérence de leur analyse de la crise et de l'après-crise, conformément aux normes de l'OIT et aux objectifs du Pacte mondial pour l'emploi et ce, en collaboration avec les partenaires sociaux ;
- Renforcer le rôle du système de développement de l'ONU dans la réponse à la crise économique et son impact sur le développement ;
- Soutenir la démarche de l'OCDE visant à élaborer une norme commune en matière de propriété, d'intégrité et de transparence pour les activités commerciales et

financières internationales en tant que vecteur du renforcement de la cohésion des instruments de l'OCDE et élever les normes de conduite des activités commerciales à l'échelle mondiale. La norme doit également être une composante de la Charte mondiale pour une activité économique durable du G20, qui doit inclure le programme complet sur l'emploi décent et fournir les moyens de garantir le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

- Intégrer régulièrement la consultation et la participation formelles des partenaires sociaux aux sommets du G20 et au Conseil de stabilité financière (CSF).

CONCLUSION

Les salariés du monde entier ont déjà fait les frais de la crise en perdant leur emploi, leur source de revenus, leur maison, leur épargne et leur sécurité.

Les perspectives ne sont pas moins sombres aujourd'hui. Il existe un risque réel que les femmes et les hommes ordinaires à l'échelle mondiale continuent de pâtir de cette crise pendant de nombreuses années – en tant que salariés, contribuables et citoyens dont l'emploi et les impôts sont altérés et finalement en tant que victimes des effets de la compression, injuste et austère, du secteur public. Pendant ce temps, les responsables de la crise ont repris leurs activités habituelles. L'étendue des troubles sociaux que connaît la Grèce rappelle vivement que les gouvernements doivent apporter une réponse durable et juste à la crise. Les enjeux sont énormes. Les dirigeants du G20 doivent agir rapidement, faire preuve d'audace et d'impartialité pour bâtir une économie post-crise marquant un nouveau départ. Ils doivent jeter les bases d'un *nouveau modèle de croissance plus juste, plus durable du point de vue de l'environnement et équilibré entre les régions. Pour cela, un changement paradigmatique de la démarche économique s'impose.*